La hauteur des pieds-droits B E (Fig. 22), comme la largeur de chaque trumeau E F, est égale à l'hypoténuse C B du triangle générateur ou modulaire.

La hauteur des parois verticales F H est équivalente à la largeur de l'arcature E G augmentée de celle d'un trumeau E F = K G, tandis que la base de la coupole est située à une distance verticale du sol F M égale au côté K F de la pièce. On

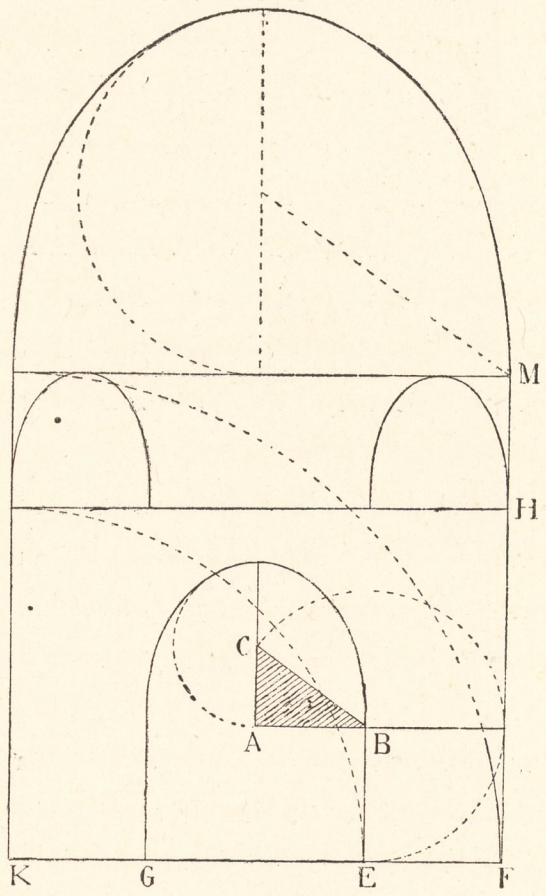

Fig. 22. — Coupe transversale de la salle B, pl. III (Épure de construction).

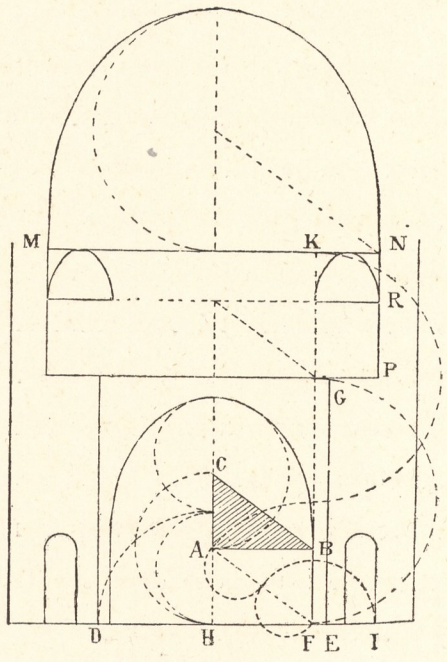

Fig. 23. — Coupe transversale de la salle C, pl. III (Épure de construction).

retrouve ainsi dans la hauteur des pendentifs H M = E F l'hypoténuse C B = E F du triangle modulaire. La flèche de la coupole et celle des grands arcs sont naturellement à leur portée respective comme 3 est à 4.

Les dimensions de la petite salle carrée C (Fig. 23) se déduisent également de la demi-largeur de l'arcature : si l'épure est moins simple que la précédente, c'est que l'architecture de cette pièce est relativement compliquée.

Le côté D E de la salle, pris au niveau du sol, est égal au module augmenté de l'hypoténuse du triangle, ou bien encore à trois fois le petit côté C A du triangle modulaire. La hauteur totale B F des colonnes supportant la retombée des arcs